

20 Mars 2014

La deuxième année, la célébration s'est faite simultanément en **Espagne** et au **Sénégal**, sur le thème du bonheur et du développement durable qui avait été développé lors de nos deuxièmes Assises internationales du bonheur de 2012.

Bonheur et développement durable à DAKAR

Le Groupe Institut Africain de Management (<http://www.iam.sn>), en partenariat avec l'OIB, a organisé une conférence débat.

Le Professeur Abdoullah Cissé, membre du Conseil scientifique de l'OIB, a présenté l'importance du rôle des juristes dans le bonheur sociétal.

Le public, international, le plateau d'intervenants et les étudiants en management de cette institution d'excellence ont été très intéressés par cette vision novatrice.

En revanche, l'intervention prévue en duplex pour présenter l'OIB a du être écourté en raison de défaillances techniques.



Journée internationale du bonheur à Dakar (Sénégal) 20 mars 2014

« Bonheur et développement durable »

1. **Propos introductifs sur « Bonheur et management »**, M. Moustapha Guirassy, Président du Groupe IAM
2. **Présentation de l'Observatoire International du Bonheur (OIB)**, Mme Yamouna DAVID, Avocate honoraire, Directrice de la formation continue de l'EFACS de Montpellier, Vice-Présidente de l'OIB (en duplex)
3. **« Le bonheur vu par les philosophes »**, S.EM. Ciprian MIHALI, professeur de philosophie et Ambassadeur de la Roumanie au Sénégal
4. **« L'art et le bonheur »**, Mme Anta Germaine GAYE, Artiste plasticienne, Atelier Fer et Verre
5. **« Le bonheur saisi par les juristes »**, Pr Abdoullah CISSE, Membre du Conseil scientifique de l'Observatoire International du Bonheur (OIB), Avocat associé, Bitèye & Cissé- Association d'avocats.

Modérateur : Dr Djiby DIAKHATE, sociologue, directeur de l'école doctorale de l'IAM



***Felicidad ciudadana y desarrollo sostenible
(Bonheur citoyen et développement durable) à Barcelone***

Suite aux travaux menés lors des deuxièmes Assises Internationales du bonheur, l'OIB a été contacté par la coordinatrice des programmes, section droits de l'homme, de l'Association pour les Nations Unies de l'Espagne. Dans le cadre plus général de la place du bonheur citoyen dans une démarche de développement durable, l'OIB a été sollicité pour la question de l'entrée de la notion de bonheur dans le domaine des droits de l'homme.

 <p>Asociación para las Naciones Unidas en España United Nations Association of Spain</p> <p>Diputació Barcelona</p>		
	<p>Dans le cadre d'une table ronde sur « le bonheur : un droit de l'homme »,</p> <p>Me José M. Cueto, membre du Conseil scientifique de l'OIB, est intervenu sur le thème « Droit et bonheur »</p> <p>aux côtés de M. Jordi Grané, philosophe, et M. Eduard Sagarra, Président de l'ANUE</p>	

Cette intervention est d'autant plus importante que c'est ce thème qui va être maintenant repris et développé par l'OIB pour le mener plus loin, vers un droit suprafondamental.